Alexandre Desparra.

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1701

Né à Brignoles (Var), le 1686.

Mort à Toulon (Var), le 31 juillet 1760.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : <u>Adry</u> : II, 116.

MM. 612 , page , N° 2524 de ma copie

Le Confrère François Desparra, tonsuré

Né à Brignolles, dioc. Aix, 15 ans

Fils de feu Joseph François Desparra gentilhomme et Marguerite d'Aups

Humanités et philo

Entré à ~~Paris~~ Aix le , vêtu le 1 X 1701

Pension :

+ 1760

Alexandre d'Esparra

prévôt du chapitre de Toulon, exilé en Franche-Comté comme appelant

Nouvelles Ecclésiastiques 8 août 1732 p. 152

Listes des Assemblées			
	1714	Toulon	Act
	1717	"	"
	1720	"	
	1726	"	
	1729	"	
	1732	"	
	1733	"	
	1736	"	
	1739	"	
	1742	"	
	1745	"	
	1746	"	
	1749	"	
	1752	"	
	1755	"	
	1758	"	

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II p. 116

Alexandre Desparra né en 1686 fils de Joseph François Desparra, lieutenant principal (comme son père Louis Desparra, lieutenant principal au siège de sénéchal de Brignoles qui avait épousé Julie de Boyer de Bandol) – et de Marguerite de Blacas d'Aups, entra dans la Cong. de l'Oratoire et y resta jusqu'en 1715. alors son oncle, Pierre Desparra, grand-vicaire de Louis de Forbin, évêque de Toulon, d'abord abbé de N.D. de Ponteur en 1661, ensuite abbé de St André de Vienne, et qui permuta cette dernière abbaye en 1672 pour la prévôté de Toulon, étant très aumônier, ayant fait plusieurs établissements à Toulon, étant vieux, l'évêque de Toulon lui proposa de faire unir la prévôté à l'évêché. Il résigna en 1715 le bénéfice à son neveu Alexandre Desparra qui fut à Paris soutenir ses droits en opposition d'où il revint victorieux. Pierre Desparra mourut vers 1719 regretté de toute la ville et lui résigna la prévôté de Toulon.

Devenu chef du chapitre, Alexandre Desparra en fut l'exemple par ses mœurs pures, une piété tendre et solide, une charité abondante pour les pauvres et une grande exactitude à tous ses devoirs. Mais il eut le malheur de prendre parti dans les affaires de la Bulle Unigenitus et il lui en revint les chagrins les plus cuisants. En 1732, il fut exilé sous un prétexte injuste à Vesoul en Franche-Comté, d'où il écrivit à Mgr le cardinal de Fleury que le fruit de son exil serait la banqueroute du greffier, receveur des décimes du diocèse; ce qui ne manqua pas d'arriver 6 mois après, parce que le chapitre intimidé par l'exemple du prévôt, n'osa continuer les poursuites contre le prévaricateur. L'événement ayant ouvert les yeux à Son Eminence, elle fut sur le point de rappeler M. Desparra; mais l'évêque s'y opposa et peignit son prévôt avec des couleurs si noires que le rappel n'eut pas lieu. Il obtint cependant peu après la permission d'aller prendre les eaux de Bourbonnes et même de se retirer partout où il voudrait, hors du diocèse de Toulon. Il profita de cette liberté pour aller consulter à Paris les médecins sur les incommodités résultantes d'une chute qu'il avait faite et y séjourna quelques années. Ensuite il habita successivement à Bourges, à Aix, dans sa famille même sans passer dans les bornes prescrites. Son séjour dans le diocèse d'Aix déplut à M. de Brancas et de concert avec l'évêque de Toulon il sollicita une nouvelle lettre de cachet qui l'éloignait des diocèses d'Aix et de Toulon. M. Desparra alla vivre dans une maison de campagne du terroir de Marseille jusqu'à la mort de M. de Choin, évêque de Toulon, arrivée dans le mois d'avril 1759. Un ordre du 31 août lui permit de se rendre incessamment au lieu de son bénéfice pour en remplir les obligations. Il fut reçu avec une joie universelle. Il menait une vie très exemplaire, régulière et pénitente lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'emporta le 31 juillet 1760, regretté de toute la ville et surtout des pauvres.

Pendant sa maladie quelques amis voulaient l'engager à résigner à l'abbé Desparra, son neveu, chanoine de Solliès, homme très méritant. Il refusa par délicatesse, disant: « Je suis le second de ma famille qui possède cette prévôté: elle deviendra bientôt un bien de famille qui passe de l'un à l'autre par héritage. » De pareils sentiments ne sont pas communs.

Jean Bte Desparra, frère aîné d'Alexandre, ancien camérier du chapitre de Pignans, mourut à Lyon le 9 sept. 1734, âgé d'environ 48 ans, après 14 ans d'une pénitence très austère, d'une vie obscure et cachée. Il résigna son bénéfice en 1720, au plus digne selon l'esprit des canons. Il se présenta à l'abbaye de S. Polycarpe, célèbre par l'austérité de sa réforme, avec son neveu, Jean Bte Desparra, qui y fut reçu

et y consomma son sacrifice par une mort précieuse, qui précéda de quelques années celle de son oncle qui se fixa à Lyon, n'ayant pu être reçu à St Polycarpe à cause de son incommodité, la pierre, et qui y mourut dans le plus grand dénûment par pénitence et mortification.

Cette famille qui, depuis 200 ans, possède la première magistrature de Brignoles, a été féconde en hommes de mérite dans la robe. On regrette de la voir finir dans la personne de M. Charles Hyacinthe Desparra, lieutenant honoraire depuis l'année 1761, qu'il a quitté le palais pour vivre à la campagne en philosophe chrétien et en sage

(P. C. Diction. des hommes illustres de Provence.)

Nécrologe = Mort le 31 juillet 1760 à Toulon, où il était prévôt de la cathédrale, regretté de toute la ville et surtout des pauvres.

M. M. 607, 4e catalogue, N. 553 =

Alexandre Desparra, de Brignolles au diocèse d'Aix, entré à Aix en 1701 prêtre en Décembre 1713, mort en 1760.